

NOTE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTS À UNE COMPÉTITION D'APNEE EAU LIBRE

La pratique de la plongée en apnée soumet l'organisme à des contraintes physiologiques importantes, parfois extrêmes, susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur votre état de santé. Certaines sont connues (œdème pulmonaire, syncope, accident neurologique notamment) mais nos connaissances sur ces risques sur la santé ne sont que partielles et d'autres accidents peuvent se produire lors de cette activité à contraintes particulières.

Il est de la responsabilité de la FFESSM que vous soyez informés sur ces risques de complications graves, de séquelles possibles, de risque vital en rapport avec cette pratique avec des antécédents ou des associations pathologiques dont vous pouvez être porteur.

Il est de votre responsabilité de comprendre la réalité de ces risques.

En participant à cette compétition,

- vous les acceptez,
- vous vous engagez à avoir donné au médecin qui vous a délivré votre CACI toutes les informations relatives à votre état de santé,
- vous vous engagez à vérifier auprès de votre médecin l'absence de contre-indication à participer à cette compétition en cas de survenue d'événement médical nouveau entre la délivrance de votre CACI et le jour de la compétition,
- vous vous engagez à vérifier auprès de votre médecin l'absence de contre-indication à participer à cette compétition en cas de survenue d'événement médical, transitoire ou permanent, ou de sensations anormales durant votre pratique sportive, entre la délivrance de votre CACI et le jour de la compétition.

J'atteste avoir lu et compris cette information	
Date :	Lieu :
Signature :	